

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le - 2 OCT. 2023

ID : 031-213102825-20230920-DEL22023080-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le vingt septembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Objet : RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Délibération n° 2023.09.20.080

Rapporteur : Michel ROUGÉ

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et à la délégation donnée par le Conseil Municipal le 27 mai 2020, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes :

- **Marché Fournitures de bureau**
Avenant au marché de « Fournitures de bureau et tampons 2022-2026 : lot 1 – Fournitures de bureau », du groupement de commandes conclu entre Toulouse Métropole et la société GROUPE MTM sise à Toulouse
- **Avenant à la convention de mise à disposition gratuite de foncier**
Avenant n°2 à la convention de mise à disposition initiale n° 16-114 et son avenant n° 19-064 portant mise à disposition gratuite du foncier sis 21 et 23 avenue de chalets, 31140 LAUNAGUET
- **Convention de mise à disposition locaux municipaux**
Convention de mise à disposition du gymnase Palanque du 6 au 27 juin 2023 tous les mardis de 8h30 à 10h30 dans le cadre d'une activité sportive « kin ball » pour les élèves de l'école élémentaire Arthur Rimbaud.
- **Convention de mise à disposition locaux municipaux**
Convention de mise à disposition de la salle polyvalente du 22 mai au 26 juin 2023 tous les LUNDIS et MARDIS matin de 9h à 10h15 dans le cadre d'activités physiques et sportives pour les élèves de l'école élémentaire Jean Rostand.
- **Demande de subvention auprès du CD31**
Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne afin d'aider au fonctionnement des actions CLAS mises en place par la commune.
- **Convention de mise à disposition locaux municipaux**
Mise à disposition du gymnase Palanque le MARDI 20 JUIN 2023 de 10h à 15h dans le cadre scolaire pour une rencontre sportive suivie d'un pique-nique entre élèves de CE1-CE2 des écoles élémentaires Les Sables et Jean Rostand.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 20 Absents excusés Représentés : 9 Absent : / Date convocation et affichage : 13 septembre 2023 Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture - publication ou notification - 2 OCT. 2023	Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Christine LAFON, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Olivier DESPRINCE, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN. Étaient excusés représenté(es) : Patricia PARADIS (pouvoir à C. LAFON), Françoise CHEURET (pouvoir à J-L GALY), Martine BALANSA (pouvoir à B.DEVAY), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Thierry MORENO (pouvoir à T. THEBLINE), Pascal BARCENAS (pouvoir à A. MIRANDA), Fabienne MORA (pouvoir à A-M AGUADO), Elia LOUBET (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Christine COGNET (pouvoir à G. DENEUVILLE). Absent : / Secrétaire de séance : Pascal PAQUELET
---	---

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

- **Exposition de la maquette SAGRADA FAMILIA**

Exposition temporaire de la maquette SAGRADA FAMILIA représentée en meccano pour une durée de six mois, du 28 juin 2023 au 04 janvier 2024.

L'emprunt de cette maquette est conclu entre le Musée des Jouets de Montauban (82) et la ville de Launaguet à titre gracieux.

- **Contrat de location d'un chapiteau à l'occasion du forum des associations et de la 7^{ème} Fête du Sport et de Launaguet.**

Location d'un chapiteau tente entre la société LAHILLE sise 10 rue Jean Monnet, ZAC du Cassé 2 à SAINT-JEAN (31) et la Ville de Launaguet pour l'organisation de la 7^{ème} édition de la Fête du Sport et du forum des associations de Launaguet.

Ce contrat est prévu pour une durée de 5 jours, du 7 septembre au 11 septembre 2023 moyennant un loyer de 3 711.75 euros hors taxes soit 4 454,10 euros TTC.

- **Demande de subvention auprès du Conseil Départemental 31- « Temps Libre Prévention Jeunesse »**

Demande de subvention auprès du CD 31 dans le cadre des TLPJ « Temps Libre Prévention Jeunesse » afin d'aider au fonctionnement de la Mise en place d'ateliers littéraires, scientifiques et techniques ;

La demande de subvention porte sur un montant de 3 000.00 euros, pour un budget prévisionnel 2023 de 3935.00 euros TTC.

Entendu l'exposé, les membres du Conseil Municipal ont pris acte du rendu des décisions du Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures



Michel ROUGÉ
Maire,

<p>Membres en exercice : 29 Membres présents : 20 Absents excusés Représentés : 9 Absent : /</p> <p>Date convocation et affichage : 13 septembre 2023</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture</p> <p>- publication ou notification</p>	<p>Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Christine LAFON, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Olivier DESPRINCE, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN.</p> <p>Étaient excusés représenté(es) : Patricia PARADIS (pouvoir à C. LAFON), Françoise CHEURET (pouvoir à J-L GALY), Martine BALANSA (pouvoir à B.DEVAY), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Thierry MORENO (pouvoir à T. THEBLINE), Pascal BARCENAS (pouvoir à A. MIRANDA), Fabienne MORA (pouvoir à A-M AGUADO), Elia LOUBET (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Christine COGNET (pouvoir à G. DENEUVILLE).</p> <p>Absent : /</p> <p>Secrétaire de séance : Pascal PAQUELET</p>
--	--

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>